



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CR-
ES/CIPM/2024 DU 30 AVR 2024 POUR L'ACQUISITION DE 700 TABLES
BANCS DANS CERTAINS LYCEES ET COLLEGES DU DEPARTEMENT DU LOM
ET DJEREM (PROCEDURE D'URGENCE)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un avis d'appel d'offres National ouvert pour l'acquisition de 700 tables banes dans certains lycées et collèges du département du Lom et Djerem.

2. CONSISTANCE DE LA FOURNITURE.

Les fournitures consistent essentiellement en l'acquisition, installation et mise en service de 700 tables banes dans certains lycées et collèges du département du Lom et Djerem pour distribution dans les lycées dont les spécifications techniques détaillées sont contenues dans la pièce N°5 relatives aux spécificités techniques.

3. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison est de **Soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

4. ALLOTISSEMENT

Les fournitures sont en un lot unique.

5. COUT PREVISIONNEL

Le Montant prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **28 000 000 FCFA**

6. PARTICIPATION ET ORIGINE.

La participation au présent avis est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fabrication des tables banes (Menuiserie) exerçant au Cameroun.

7. FINANCEMENT

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est de l'exercice 2024, imputation budgétaire N° : **222200**.

8. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 25 000 (Vingt-cinq mille) FCFA, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 28 28, dès publication du présent avis.

10. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : (237) 222 24 28 28 au plus tard 28/05/2024 à 12 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 30/04/2024 POUR l'acquisition de 700 tables bancs dans certains lycées et collèges du département du Lom et Djerem (PROCEDURE D'URGENCE)»

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard 28/05/2024 à 12 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

13. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;
- 2) Pièce falsifiée ou scannée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années;
- 3) Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (au moins 80%) ;
- 4) Non-respect de 3 critères essentiels sur 4.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Expérience du soumissionnaireOui/Non
- 2) Capacité financière du soumissionnaire (50% du montant prévisionnel) Oui/Non
- 3) Délai de livraison Oui/Non
- 4) La période de garantie de six (06) mois au moins Oui/Non

- 5) Descriptif des fournitures (DF) et CCAP paraphés, signés et datés aux dernières pages ...
Oui/Non

N.B : Chaque soumissionnaire doit fournir la version numérique de son offre sous CD ou sous clé USB protégé par un mot de passe.

14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit: 560 000 FCFA.

Elle devrait être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

16. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du DF et **classée la moins disante.**

17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 28 28.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Bertoua, le **30 AVR 2024**

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL,

Ampliations :

- MINMAP/DR/ES ;
- ARMP/ES (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM/CR/ES ;
- Marchés (archivage) ;
- Affichage CR-ES.



Wahmane Mbélé